VENTES A L'ENCAN VENTES A L'ENCAN, VENTES A L'ENCAN

Baccich & de Montluzin.

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE EN PARTAGE

PROPRIETES DE VALEUR AMELIOREES DU 3ème DISTRICT

(Succession de A. Virgets, Jr., No. 99596 Cour Civile de District de la Paroisse d'Orleans, Division D.

AUX ENCHERS JEUDI, 7 NOVEMBRE, 1912

A midi, à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne

1. 1634 1636 Avenue Gentilly, nouveau cottage double 4 chambres de chaque côté.
2. 1638 Avenue Gentilly, nouveau cottage simple, 4 chambres, un vestibule et une galerie de côté.
3. 1678-1680 rue Dupré, cottage double, 4 chambres de côté.
4. 1674 rue Dupré, cottage élevé, 6 chambres et un vestibule.
5. 2728 rue d'Abadie, un cottage simple, retiré, 4 chambres.
6. Intéret dans un camp de pêche sur le Lac Pontchartrain

PAR BACCICH & DE MONTLUZIN—M. A. Baccich, Encanteur — JEUDI le 7 novembre 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, par et en vertu d'un ordre daté du 20 septembre 1912 par l'Honorable Porter J Parker, juge de la Division D, je procéderai de vendre à l'enchère publique des propriétés ci-après décrites, à savoir :

1. Un certain terrain dans le carré 1568, borné par l'avenue Gentilly, les rues Dupré, Lapeyrouse et Onzaga, mesurant 30 pieds de face sur l'avenue Gentilly par 100 pieds de profondeur. Acquis de Nicholas Protti devant F. D. Charbonnet, notaire, le 25 août 1908. Livre des transferts 222, folio 195.

Les améliorations consistent en un nouveau cottage double 1634-1636 avenue Gentilly quatre chambres de chaque côté, galerie, etc. Propriété rapportant un bon revenu.

2. Un certain lot dans le carré 1568, borné par l'avenue Gentilly, les rues Onzaga, Lapeyrouse et Dupré, désigné par la lettre P, sur un plan dressé par Uncas Lewis, voyer de ville, daté du 5 novembre 1908, annexé à un acte de N. Pretti & A. Virgets, mesurant 21 pieds 2 pouces de face sur l'avenue Gentilly par une profondeur sur la ligne de côté la plus près de Lapeyrouse de 92 pieds, puis 31 pieds sur la ligne se dirigeant vers Onzaga, puis mesurant 14 pieds 3 pouces sur la rue Onzaga et se dirigeant vers l'avenue Gentilly, puis 10 pieds 11 pouces sur une ligne se dirigeant vers la rue Lapeyrouse, puis 78 pieds 6 pouces sur son autre ligne de profondeur allant à la route de Gentilly où elle rencontre sa ligne de face qui commence à une distance de 50 pieds 10 pouces de la rue Onzaga. Ledit lot P, est une partie du lot B, le plus près de la rue Onzaga, selon un plan dressé par Edgar Pilié, daté du 12 novembre 1904, acquis de N. Protti, le 10 novembre 1908, devant F. D. Charbonnet, notaire, Livre des transferts 320, folio 357

Les améliorations sont un neuf et joli cottage simple 1638 avenue Gentilly, contenant 4 chambres, vestibule, galerie de côté, hangar, etc. Toujours loué.

3. Un certain lot dans le carré 1533 borné par les rues Dupré, d'Abadie, White et Onzaga, mesurant 31 pieds, 7 pouces, 2 lignes de face sur la rue Dupré par 100 pieds de profondeur, ache é de P. W Anephol, et ala, le 20 juillet 1906, livres des transfers 210 page 53.

Les améliorations consistent en un cottage double 1678 et 1680 rue Dupré, 4 chambres de chaque côté, toujours loué.

4. Deux lots dans le carré 1533, borné par les rues Dupré, d'Abadie, White et Onzaga, se touchant l'un l'autre, mesurant chacun 31 pieds 7 pouces et 2 lignes de face sur la rue Dupré par une profondeur de 100 pieds, acheté de P.W. Anephol et ala, par un acte devant Scott E. Beer, notaire public, le 20 juillet 1906, livres des transfers 210 page 53

Les améliorations consistent en un cottage élevé, 1674 rue Dupré, contenant 6 chambres, un vestibule, galeries de face et de côté, grand hangard, etc. Propriété de va eur.

5. Un certain lot dans le carré 1533, borné par les rues d'Abadie, White, Dupré et Onzaga, mesurant 33 pieds de face sur la rue d'Abadie par 159 pieds 11 pouces et 4 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Acheté de Ed Koch devant F. D. Charbonnet, notaire, le 12 juin 1906, livre des transferts 205, page 752.

Les améliorations consistent en un cottage simple retiré, 2728 rue d'Abadie, contenant 4 chambres une galerie de face, hangar, etc. Propriété de bon rapport

6. Une moitié d'intérêt dans un camp de pêche situé sur les eaux du Lac Pontchartrain.

Conditions—Un tiers en plus comptant, le solde, s'il y en a, en un crédit de un an et deux ans, à l'option de l'acquéreur divisé en paiements égaux, représentés par billets de l'acquéreur portant intérêt à 7 0/0 par an, garantis par hypothèque privilège et lien de vendeur. L'acquéreur devra assurer les améliorations pour le montant de la partie à crédit et devra transférer en ou ses polices d'assurances au porteur des billets, les actes devront contenir la clause de non aliénation sans expertise et 5 0/0 pour frais d'avocat dans le cas de procès pour forcer le paiement des billets et toutes les autres clauses usuelles de vente. L'acquéreur devra payer en plus du prix d'adjudication les taxes pour l'année 1912 et déposer 10 0/0 avec l'encanteur au moment de l'adjudication, et il n'aura droit aux loyers que depuis la date de signature des actes notariés de vente.

Le demi intérêt dans le camp de pêche sur le lac Pontchartrain sera vendu au comptant.

Acte de vente devant F. D. Charbonnet, notaire, aux frais de l'acquéreur.

M. A. BACCICH, Encanteur.
BACCICH & DE MONTLUZIN.
801-803 Bâtisse Maison Blanche.
3 oct—3 6 20 27—nov 3 7

Ernest A. Carrère.

ANNONCE JUDICIAIRE.

MAISON SIMPLE

1611 Avenue Champs-Elysées, entre les rues Claiborne et Derbigny.

DEUX TERRAINS

(Subdivision Melrose, addition à on près de Gulport, Miss.)

QUARANTE TERRAINS

Est Ansley, comté Hancock, Miss.

JEUDI le 14 novembre 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne.

SUCCESSION DE PETER J. MAY.

No 101,249—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. — Division —.

PAR ERNEST A CARRERE, Encanteur—Bureau No 806 rue Perdido, JEUDI le 14 novembre 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, dans le Premier District de cette ville, en vertu de et suivant un ordre reçu et signé le 10 octobre 1912, par l'Hon. E. K. Skinner, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division —, je procéderai à vendre aux enchères publiques la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent situées dans le Troisième District de cette ville, dans le carré borné par l'avenue Champs Elysées et les rues Claiborne, Derbigny et Marigny, sur un plan particulier dressé par C. A de Armas, daté du 23 mai 1873, s'adjoignant, et mesurant chacun en mesure américaine, 29 pieds au pouce et trois lignes face à l'avenue Champs Elysées sur une profondeur de cent onze pieds, neuf pouces et cinq lignes entre lignes parallèles.

Les améliorations se trouvent au No 1611 avenue Champs Elysées et consistent en un cottage simple ayant environ 10 chambres, vestibule, galerie.

Deuxième.—Lots 1 et 2 dans l'îlet 2 de la subdivision Melrose, adjoignant au près de Gulfport, Mississippi, comté Harrison, Mississippi, suivant le plan officiel le tout étant enregistré au bureau du chancelier du comté Harrison, Etat du Mississippi.

Troisième. Les terres ci-après situées dans le comté Hancock, Etat du Mississippi, dans la ville de Est Ansley et décrites ci-après :

Terrains 1 à 14, inclusivement, et Nos 25 à 38, inclusivement, dans l'îlet 116.

Terrains 1 à 6, inclusivement, Nos 23 à 28 inclusivement, dans l'îlet 153.

Conditions — Comptant. L'acquéreur devra payer et assumer en sus et en plus du prix de l'adjudication les taxes de ville et d'Etat pour l'année 1912, l'acte de vente sera passé aux frais de l'acquéreur, devant Théodore A. Bock, notaire dans cette ville. Un dépôt de 10 0/0 sera requis au moment de l'adjudication en acompte de la vente.

ERNEST A. CARRERE,
Encanteur.

Legier et Gieason, avocats.
13 oct—13 20 27—nov 3 10 14

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Succession d'un Cottage Simple 3715 rue Illinois et les lots à construction adjoignant la propriété ci-dessus décrite.

JEUDI, LE 24 OCTOBRE 1912, A MIDI.

A la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne.

SUCCESSION DE JACOB BEISWINGER.

No 99,384—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division D.

PAR ERNEST A. CARRERE, Encanteur—Bureau No 806 rue Perdido—JEUDI, le 24 octobre 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, dans le Premier District de cette ville, en vertu de et conformément à un jugement lu et rendu le 10 septembre 1912, et signé le 16 septembre 1912 par l'Honorable Porter Parker, juge de la dite dame l'affaire ci-intitulée et qui m'a été adressée, je procéderai à la vente aux enchères publiques la propriété suivante décrite à savoir:—

1° Un lot de terrain situé dans le Premier District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Commune, Ulloa, Telemachus, Cortez et D'Hémécourt. Ledit lot commence à cinquante-huit pieds du coin de la rue Telemachus et mesure vingt-sept pieds de face sur les rues Commune-Ulloa sur une profondeur de cent huit pieds entre lignes égales et parallèles.

2° Un lot de terrain dans le même district et carré que la propriété ci-dessus décrite, commençant à quatre vingt cinq pieds de la rue Telemachus et mesure vingt-sept pieds de face sur la rue Commune-Ulloa, sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de cent huit pieds.

Conditions — La moitié en plus comptant, le tout comptant, le solde en billets de l'acheteur, payables en un et deux ans, respectivement avec sept pour cent par an d'intérêt depuis la signature de l'acte de vente, jusqu'au paiement, garantis par lien de vendeur et hypothèque spéciale, avec toutes les clauses usuelles de sécurité. Les taxes de 1912 devant être payées par l'acquéreur; 10 pour cent dépôt au moment de l'adjudication en compte de vente, acte de vente devant R. L. Lozenski Jr, notaire, aux frais de l'acquéreur

ERNEST A. CARRERE,
Encanteur.

Zengel, Thomas, Sathen & Loomis, avocats.
22 sept—22 29—oct 6 13 20 24

UTILE -- INSTRUCTIVE -- JOLIE

LA

"PENDULE EMPIRE"

DE

S. SMITH & FILS

Donne l'HEURE EXACTE DE TOUTES LES PARTIES DU MONDE; Globe colorié; base travaillée avec goût.

Prix £3 3s. Plus grande, 15 pouces £6 6s

Ecrivez pour demander qu'on vous envoye catalogue Montres, PENDULES, Bijouterie.

0, STRAND, LONDRES.

E. A. ANDRIEU

PROPRIETAIRE DE

JULES ANDRIEU,

Propriétés Foncières,

Stocks et Bons,

802 RUE PERDIDO.

Bureau de la New Orleans Bee Building
A.B. Bldg 112. Nouvelle Orléans La

50 YEARS' EXPERIENCE

PATENTS

TRADE MARKS
DESIGNS
COPYRIGHTS &c.

Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. HANDBOOK on Patents sent free. Oldest agency for securing patents.

Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the

Scientific American.

A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, $3 a year; four months, $1. Sold by all newsdealers

MUNN & Co. 361 Broadway, New York
Branch Office, 625 F St., Washington, D. C.

VENTES A D'ENCAN.

Ernest A. Carrère.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE

Cottage double avec deux etages a l'arrière 1220-1222 rue Amélie, entre les rues Camp et Chestnut.

Loué $36 par mois.

JEUDI, le 14 novembre à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne.

Jules J Vicsca vs Mary E. Moore et al.
No 100,266—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division A.

PAR ERNEST A. CARRERE, Encanteur—Bureau 806 rue Perdido—JEUDI, le 14 novembre 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, dans le Premier District de cette ville, en vertu de et conformément à un jugement lu et rendu en Cour ouverte le 12 juin 1912 et lu et signé en Cour ouverte le 18 juin 1912, par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai de vendre à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir—

Une parcelle de terre ainsi que toutes les bâtisses qui s'y trouvent portant les numéros municipaux 1220-1222 rue Amelie, dans le Sixième District de la Nouvelle-Orléans, dans le carré 269, borné par ladite rue Amélia, Peniston, Camp et Chestnut, mesurant cinquante cinq (55) pieds dix (10) pouces de face à la rue Amélia sur une profondeur de cent onze (111) pieds, quatre (4) pouces et cinq (5) lignes sur la ligne approchant le plus près de la rue Chestnut et une profondeur d'à peu près cent onze [111] pieds sept pouces sur le côté de la ligne la plus près de la rue Camp la même étant composée du tout du lot No dix-huit et d'une partie du lot dix neuf. Acquis par Mme Veuve Bridget M Gogarty, le 15 décembre 1896, C. O. B. 165 folio 220.

Conditions—Un tiers en plus comptant, le solde en un crédit d'un an ou deux ans, garant par lien de vendeur sur la propriété vendue, portant huit pour cent d'intérêt par an sur les paiements arriérés depuis la date de l'adjudication jusqu'au paiement. Le vendeur devra collecter et recevoir les loyers de la propriété jusqu'à la date du jour où sera signé l'acte de vente devant notaire. L'acquéreur devra payer en sus et en plus du prix de l'adjudication le prix de tous les certificats nécessaires à l'acte de vente et en plus devra assumer le paiement des taxes de ville et d'Etat à collecter pendant l'année 1912 en sus et en plus du prix de l'adjudication. L'acte de vente devant Joseph Lautenschlaeger, notaire, aux frais de l'acquéreur.

ERNEST A. CARRERE,
Encanteur, 806 rue Perdido.
13 oct—13 20 27—nov 3 10 14

Ernest A. Carrère

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGES

2437 rue VILLERE, coin MUSIQUE
2445 rue VILLERE, près MUSIQUE
1343 rue MUSIQUE, entre VILLERE et URQUHART
2448-2450 rue VILLERE, entre MUSIQUE et ARTS

Deux Actions du Fonds Capital de la "Third District Savings, Banking and Trust Company."

JEUDI, 14 novembre 1912 à midi, à la Bourse des propriétés Foncières
311 rue Baronne

Succession d'Andrew Stein.
No 101,769—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A.

PAR ERNEST A. CARRERE, Encanteur—Bureau 806 rue Perdido—le JEUDI, 14 novembre 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, dans le Premier District de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre émanant et signé et daté du 3 octobre 1912, par l'Hon Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, maintenant absent ou congé, je procéderai à vendre à l'enchère publique, les propriétés ci-après décrites, à savoir—

1. Un certaine parcelle de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième District de cette ville, dans le carré 612, borné par les rues Villeré, Arts, Musique et Robertson, laquelle dite parcelle, de terre commence à une distance de cinquante six pieds et six pouces de l'angle que forme la rue Musique et mesure en mesure américaine trente-huit pieds de face à la rue Villeré sur une profondeur de trente et un pieds sept pouces et quatre lignes entre lignes parallèles.

Les améliorations se trouvent au No 2445 rue Villeré près de la rue Musique, et consistent en un cottage simple en bois couvert en ardoises ayant 3 chambres, hangars et citernes.

2. Un certain lot de terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le même district et carré que la propriété ci-dessus décrite, formant le coin des rues Villeré et Musique et mesurant cinquante-six pieds de face rue Villeré sur une profondeur et façade rue Musique de trente-deux pieds.

Les améliorations sont connues comme No 2437 rues Villeré, coin Musique et consistent en un cottage en bois ayant cinq chambres, grande cour et hangars.

3. Un certain lot de terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Villeré, Urquhart, Musique et Arts, désigné par le No 3, sur un plan de A. Castaing, architecte, déposé dans le bureau de O. Drouet, ancien notaire, lequel lot de terrain mesure, en mesure américaine, quarante trois pieds de face rue Villeré sur une profondeur de soixante quatre pieds.

Les améliorations se trouvent aux Nos 2448-2450 rue Villeré, entre les rues Arts et Musique et consistent en une boulangerie, ayant les chambres à pains, four, étable et grande cour.

4. Un certain lot de terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même îlet et district que la troisième propriété ci-dessus décrite, et mesure trente trois pieds deux pouces de face rue Musique sur une profondeur et façade de soixante-dix-sept pieds rue Villeré et est désigné par le No 1 sur le plan ci-dessus mentionné de Castaing.

Les améliorations se trouvent au No 1343 rue Musique, entre les rues Villeré et Urquhart et consistent en un cottage simple en bois couvert en ardoises, contenant à peu près 9 chambres, citernes, hangars.

Conditions—Comptant. L'acte de vente et tous les certificats réclamés pour la vente seront aux frais de l'acquéreur, l'acquéreur devant payer et assumer les taxes de l'année 1912 en plus et en sus du prix de l'adjudication. Les actes de vente devant être passées devant Théodore A. Bock, notaire. Au moment de l'adjudication un dépôt de dix pour cent doit être fait du prix d'achat, en acompte de la vente.

ERNEST A. CARRERE,
Encanteur.
806 rue Perdido.

Légier & Gieason, avocats.
13 oct—13 20 27—nov 3 10 14

ANNONCE JUDICIAIRE.

MAISON DOUBLE.

1724 rue St-Antoine, entre les rues Derbigny et Roman.

JEUDI, le 14 novembre 1912 à Midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne.

Succession de Mathilde Caroline Metha, épouse de William D. Langhan.
No 101,199.—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division A.

PAR ERNEST A. CARRERE, Encanteur, bureau No 806 rue Perdido — JEUDI le 14 novembre 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, dans le Premier District de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre reçu signé le 7 octobre 1912, par l'Hon. Fred D King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, maintenant absent ou congé, je procéderai à vendre à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un lot de terrain avec les améliorations dans le Troisième District de cette ville dans l'îlet 769 (anciennement No 50 du Faubourg Marigny), borné par les rues St-Anselm, Annette, Roman, (anciennement Middle) et Derbigny (anciennement Prospect), lequel lot est désigné par le No 20 sur un plan de Joseph Bellu, voyer, et mesure d'après le dit plan, en mesure américaine vingt six pieds, sept pouces et cinq lignes de face sur la rue St Antoine par une profondeur de cent quinze pieds quatre pouces et une ligne.

Les améliorations se trouvent au No 1724 rue St-Antoine et consistent en une maison double en bois, couvert en ardoises, ayant 3 chambres de chaque côté.

Conditions — La moitié en plus comptant, à l'option de l'acquéreur, et le solde s'il y en a, en un crédit d'un an, représenté par un billet de l'acquéreur portant intérêt à 7 pour cent, et ladite vente garantie par lien de vendeur, privilège et hypothèque, avec toutes les clauses usuelles de sécurité contenues dans les actes de vente à crédit de cette ville, l'acquéreur et les acquéreurs devront payer en sus et en plus du prix d'adjudication les taxes de 1912 le prix de tous les certificats et l'acte de vente devant James Simeon, notaire Un dépôt de 10 0/0 sera réclamé au moment de l'adjudication en acompte de la vente

ERNEST A. CARRERE,
Encanteur, 806 rue Perdido.

Légier & Gieason, avocats.
13 oct—13 20 27—nov 3 10 14

VENTES A L'ENCAN.

Stroudback, Stern & Gumbel, Ltd

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Preston M. Hill

No 101,731—Cour Civile de District, Division A.

Résidence Simple à deux Etages

No 827 rue Calhoun

Entre les rues Magasin et Camp

PAR STROUDBACK, STERN & GUMBEL Ltd., Léonard L. Stern, Encanteur, —JEUDI, le 21 novembre 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre signé le 15 octobre 1912 par l'Honorable Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, absent ou congé, je procéderai à vendre à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir:—

Une parcelle de terre, avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent, située dans le Sixième District de cette ville, dans le carré No 30 borné par les rues Calhoun, Magasin, Camp et l'avenue Henry Clay, sur un plan par B. G. De l'Isle, voyer, mesurant quarante pieds, neuf pouces et sept lignes en ligne de face à la rue Calhoun sur cent dix huit pieds cinq pouces et sept lignes un quart sur la ligne la plus près de la rue Camp et cent dix-huit pieds et onze pouces (plus ou moins) de profondeur sur l'autre ligne de côté.

Les améliorations se trouvent au No municipal 827 rue Calhoun et consistent en une maison seule à deux étages, ayant un vestibule, 6 chambres, chambre à bain, gaz, égouts, etc.

Conditions—Un tiers en plus comptant, le solde, s'il y en a, en billets de l'acquéreur, payables en un an ou et deux ans, portant un intérêt de 8 0/0 par an à partir de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, le cout de tous les certificats nécessaires aux frais de l'acquéreur, et les loyers de ladite propriété devant appartenir à la succession jusqu'au moment où l'acte de vente sera signé, ledit acte passé devant Peter Biffl, notaire, aux frais de l'acquéreur.

STROUDBACK, STERN & GUMBEL, Ltd.
Encanteurs.

Geo. Montgomery, avocat.
20 oct—20 27—nov 3 10 17 21

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Rudolph Henry Wenger

Cour Civile de District, No 101,831, Division A.

Diamants !!
Diamants !!
Diamants !!

Occasion Excellente de se Procurer des Bijoux de Valeur

Pour les Fêtes Prochaines à Très Bon Compte

A l'Encan MARDI, le 29 Octobre 1912, à 11 heures A. M. à Stern's Auction Company's Annex, Nos 626-30 Commune

PAR STROUDBACK, STERN & GUMBEL LTD — Léonard L. Stern, encanteur — vendre à l'enchère publique, à la date ci-dessus mentionnée et placée par vertu d'un ordre signé le 17 octobre 1912, par l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, les valeurs ci-après décrites, à savoir—

Epingletes en diamants, broches en diamants, boucles en or de bretelles ornées de diamants, médaillons en or incrustés de diamants, bagues en diamants, bagues en or étoiles en diamants, boutons de manchettes garnis de diamants, bijoux antiques, demonnaies, etc., etc., en plus un vieux Piano.

Conditions—Comptant sur les lieux.

LEONARD L. STERN,
Encanteur.

Jos A. Kochl, administrateur.
Arthur M. Leopold, avocat.
18 oct—18 20 27 29

Stern's Auction Co.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de James Barry et épouse.
No 99,268—Cour Civile de District, Division C. Paroisse d'Orléans.

En vertu d'un ordre de l'Hon Fred D. King, juge de la Cour Civile de District, Division B, agissant pour l'Hon E K. Skinner, juge de la Division C, absent ou congé il sera vendu LUNDI 28 octobre 1912 à 11 heures A M, sur les lieux 1232, rue Annunciation, un lot de meubles de ménage. Conditions comptant.

JAC. H. STERN, Encanteur
Dinkelspiel, Hart & Davey, avocats.
19 oct—19 20 27

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de B. Switzer.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 101,876 — Division E. — Attendu que Mme Oscar Czarnowski a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir les lettres d'administration dans la succession de feu B. Switzer, décédé intestat; ceci est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. — Dinkelspiel, Hart & Davey., avocats.
9 oct—9 15 20

Succession de Joseph Manicacalco.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 101,786—Division B. — Avis est par le présent donné aux ayants cause de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Joseph Manicacalco, administratrice de cette succession, ne devrait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL Greffier.— P. J. Patorno, avocat.
17 oct—17 21 26

Succession de Isaac Delgado.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans —No 99,304. Division A. — Avis est par le présent donné aux ayants cause de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte mensuel présenté par les exécuteurs testamentaires de cette succession pour le mois de septembre 1912, ne devrait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.— John Dymond Jr., avocat.
17 oct—17 21 26

VENTES A L'ENCAN.

Kernaghan & Cordill

ANNONCE JUDICIAIRE

PAR KERNAGHAN & CORDILL.— W. A. Kernaghan, Encanteur— Bureau No 339 rue Carondelet—JEUDI, le 7 novembre 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne. Il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté du 30 septembre 1912 de l'Hon. George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E, dans la Succession de Mme Marie Winnefred Carroll, épouse décédée de James A. Brennan. No 101,654, la propriété ci-après décrite, à savoir—

1.—Un certain terrain avec toutes les propriétés c'-dessus, etc. situé dans le Quatrième District de cette ville, dans le carré borné par les rues Colisée, Sixième, Chestnut et Washington avenue, mesurant vingt cinq pieds de face rue Colisée sur une profondeur de cent vingt huit pieds et trois pouces entre lignes parallèles, formant partie du terrain No Six de l'îlet 485 sur le plan original du Faubourg Livaudais, déposé dans le bureau de G. E. Stringer, notaire, et adjoignant un côté du terrain No Cinq et dans la partie intérieur du terrain No Quinze. Les améliorations portent le No municipal 2824 rue Colisée consiste d'une maison simple, cinq chambres, moitié ardoisée, moitié bardeaux avec allée sur le côté pour passage de voiture.

2.—Un certain terrain avec toutes les propriétés et améliorations ci dessus, droits, voies privilèges, etc... ci dessus appartenant et situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'îlet No 359, borné par les rues Toulouse, St-Pierre Mort Broad et Nord White, désigné comme terrain No Trente-sept mesurant trente pieds de face rue Toulouse, par une profondeur de cent pieds formant le coin des rues Toulouse et Nord White. Les améliorations consistent en une son double 27 9 61 rue Toulouse et la maison simple à l'arrière No — rue White.

3.—Deux terrains, avec toutes les propriétés et améliorations ci dessus et tous les droits voies et privilèges, etc., ci dessus appartenant, ou de quelque façon y appartenant, situés dans le Quatrième District de la Nouvelle-Orléans, sur l'îlet No 174, borné par les rues Félicité, Camp, Ste Marie et Chestnut, désignés comme terrains Nos seize et dix sept. Terrain No 16 mesurant vingt sept pieds deux pouces et une ligne de face rue Felicité, cent trente deux pieds un pouce et deux lignes sur la ligne le divisant du terrain quinze, cent trente trois pieds et trois pouces et trois lignes sur la ligne du terrain No dix-sept et vingt deux pieds et deux pouces et une ligne sur l'arrière ligne faisant face à un corridor de dix pieds de largeur, pour l'usage commun des deux terrains, faisant face à la rue Félicité. Terrain No. Dix-sept mesure vingt-sept pieds deux pouces et cinq lignes de face rue Félicité, cent trente cinq pieds, deux pouces et une ligne de profondeur sur la côté le plus près de la rue Camp, cent trente trois pieds trois pouces et trois lignes de profondeur sur le côté opposé de la ligne le divisant du terrain No. seize et quarante trois pieds, onze pouces et six lignes de largeur dans l'arrière et faisant face à l'allée mentionnée plus haut.

Les améliorations comprennent la maison simple, élevée de terre, 1 02 rue Félicité, coin Camp, contenant dix chambres, chambre à bain, écurie, fleurs, arbrisseaux et arbres.

4.—Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui en dépendent ou y appartiennent de quelque façon, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans le carré désigné par le No 132, borné par les rues Deuxième, Magnolia, Première et Constance. Ladit terrain est désigné par la lettre A sur un croquis dressé par L. H. Pilié, voyer, daté du 14 mars 1870 et déposé en l'étude de A. J. Lewis, notaire, ledit terrain est composé du lot entier No 10 et d'une partie des lots No No 11, 12 et 13. Et ledit morceau ou parcelle de terrain A mesure, d'après ledit croquis, trente cinq pieds de face rue Deuxième sur la ligne de côté la plus près de la rue Magnolia quatre-vingt-quatorze pieds onze pouces et cinq lignes de profondeur de la s'étendant trois pieds aux angles droits, une autre profondeur de trente-et-un pieds sept pouces et sept lignes à l'arrière de la ligne qui est trente-deux pieds de largeur et cent vingt-six pieds sept pouces et cinq lignes de profondeur sur le côté le plus près de la rue Constance. Les améliorations consistent en une maison simple No 1023 rue Deuxième, contenant six chambres, chambre à bain, avec toutes les connexions sanitaires, écuries, grand chemin pour voitures.

5.—Deux certains terrains vacants avec toutes les améliorations ci-dessus etc., situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet No 640, borné par les rues Milan, Willow, Gen Tavier et Clara, désignés comme terrains Nos neuf et dix, mesurant chacun trente pieds de face à la rue Milan sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de cent vingt pieds, terrain No dix formant le coin des rues Milan et Clara. L'acquéreur assume le prix du pavage et des courbes avec les intérêts à cinq pour cent à partir de septembre 1911.

6. — Une certaine parcelle de terrain avec toutes les améliorations ci-dessus situé dans le Premier District de cette ville sur l'îlet borné par les rues St-Charles, Lafayette (anciennement Hevia), Carondelet et Girod, mesurant seize pieds sept pouces et un cinquième de ligne de face sur une allée de quatorze pieds de largeur ouvrant sur la rue Lafayette par une profondeur de cent pieds sur pouces du côté de la rue Carondelet sur une autre allée de vingt pieds de largeur ouvrant sur la rue Lafayette. Les améliorations sont une maison simple à deux étages trois chambres en haut et une grande chambre en bas.

7.—Un certain terrain situé dans le Sixième District de cette ville dans le carré No 207, borné par les rues Annunciatis, Magazine, Constance et Constantinople, désigné par la lettre E, sur un plan de Williams, voyer, mesurant trente pieds de face rue Annunciatis, par une profondeur entre lignes parallèles de cent vingt pieds.

8.—Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Septième District de cette ville, dans le carré No 90—A, maintenant carré No 175, borné par les rues Poplar (antrefois Cinquième), Eagle (autrefois Marie) Jeannette et Monroe. Ladite parcelle en mesure, ou de terrain est composé de l'entier terrain No 7 et la moitié du terrain No 8 adjoignant et mesurant ensemble quarante cinq pieds de face rue Poplar par cent vingt pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles, une maison double contenant trois chambres de chaque côté, grand hangar traversant passage pour voitures et grande cour

9.—Un 1/2 titre indivis avec intérêt dans un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou en dépendant de quelque façon situé dans le Quatrième District de cette ville, dans le carré désigné par le No 132, borné par les rues Deuxième, Magnolia, Première et Constance, Ladit terrain est désigné par la lettre A sur un croquis dressé par L. H. Pilié, voyer, daté du 14 mars 1870 et déposé en l'étude de A. J. Lewis, notaire, ledit terrain est composé du lot entier No 10 et d'une partie des lots No No 11, 12 et 13. Et ledit morceau ou parcelle de terrain A mesure, d'après ledit croquis, trente cinq pieds de face rue Deuxième sur la ligne de côté la plus près de la rue Magnolia quatre-vingt-quatorze pieds onze pouces et cinq lignes de profondeur de la s'étendant trois pieds aux angles droits, une autre profondeur de trente-et-un pieds sept pouces et sept lignes à l'arrière de la ligne qui est trente-deux pieds de largeur et cent vingt-six pieds sept pouces et cinq lignes de profondeur sur le côté le plus près de la rue Constance. Les améliorations consistent en une maison simple No 1023 rue Deuxième, contenant six chambres, chambre à bain, avec toutes les connexions sanitaires, écuries, grand chemin pour voitures.

Condition—Comptant sur les lieux. L'acquéreur devra assumer les taxes dues et exigibles en 1912, en sus et en plus du prix de l'adjudication. Vingt pour cent comptant seront réclamé de l'acquéreur au moment de la vente. L'acte de vente sera passé devant Geo. Montgomery, notaire aux frais de l'acquéreur.

C. C. Friedrichs, avocat.
13 oct—13 20 27—nov 3 10 14

ANNONCE JUDICIAIRE.

JOLI COTTAGE SIMPLE,

No 8723 RUE POPLAR,

DANS UN JOLI VOISINAGE.

SUCCESSION DE MME TERESA DONNELLY.

No 101,424—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR KERNAGHAN & CORDILL, W. A. Kernaghan, Encanteur — Bureau No 339 rue Carondelet — JEUDI, le 24 octobre 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté du 19 septembre 1912, par l'Hon. Porter Parker, juge de la susdite Cour, Division D, agissant pour l'Hon. E. K. Skinner, juge de la Division C, actuellement en congé dans l'affaire ci-dessous intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Le joli cottage simple No 8723 rue Poplar, retirée de la rue, contenant six chambres, bains et eaux de la ville, hangar, entrée de côté et etc., sur un certain lot de terrain, situé dans le Septième District de cette ville dans le carré désigné sous le No 70 A, vieux plan de